

David **KIMELFELD**

ÉLECTIONS MÉTROPOLITAINES • 28 JUIN 2020

DOSSIER DE PRESSE - Mercredi 17 juin 2020

Quelle mobilisation citoyenne pour une transition environnementale réussie ?



Dans notre projet, nous proposons 130 mesures entièrement dédiées à une transition environnementale, qui reposent à la fois sur la croissance économique de notre territoire et sur la protection et le soutien aux plus fragiles de notre société. Un plan métropolitain ambitieux de transports en commun et de modes doux pour des alternatives simples, concrètes et efficaces à l'usage de la voiture individuelle. Une végétalisation massive de notre territoire pour lutter contre les îlots de chaleur, protéger nos habitants et favoriser la biodiversité en ville. Un dispositif renforcé d'isolation thermique des logements pour garantir à nos habitants le confort et la baisse des factures d'énergie, tout en améliorant la qualité de l'air. Un soutien financier de nos agriculteurs pour les aider dans leur installation, dans le développement de leur activité et dans la transition environnementale de leurs pratiques quotidiennes et favoriser ainsi les circuits-courts de l'alimentation sur notre Métropole. Autant de mesures qui profitent à tous et nous permettent d'accélérer la transition écologique de notre territoire.

Avec la crise, nous avons vu de nouvelles attentes apparaître. Et nous avons constaté combien notre environnement est déterminant pour notre santé et notre bien-être. C'est pourquoi, en complément de toutes les mesures déjà présentes dans notre projet, nous proposons 5 nouvelles mesures concrètes pour répondre immédiatement aux urgences environnementales et sanitaires qui se sont fait jour à travers la crise.

Revoir le projet
environnement **#DK2020**



ou directement sur
www.dk2020.fr/notre-programme/#environnement

Revoir le projet
gouvernance **#DK2020**



ou directement sur
www.dk2020.fr/notre-programme/#proximite

Partie 1

La Métropole de Lyon à l'heure du virage environnemental et démocratique

ENVIRONNEMENT

À mon arrivée à la Présidence de la Métropole en 2017, j'ai compris que nous étions en retard sur la transition écologique. C'est la raison pour laquelle je me suis tout de suite attaché à prendre des mesures concrètes et efficaces pour que notre territoire fasse son virage écologique.

Toutefois, j'ai toujours veillé à ne pas opposer justice sociale et transition environnementale, urgences écologiques et développement économique. En effet, je suis convaincu que cette révolution environnementale ne sera véritablement efficace que si elle prend en compte tous les acteurs de notre territoire.

Parmi les différentes actions que j'ai menées :

- **Mise en place d'une Zone à Faible Emission** : sur 5 communes pour interdire l'accès aux véhicules les plus polluants avec prime de renouvellement des véhicules pour les entreprises concernées (entre 5 000 et 13 000 € selon le véhicule)
- **Doublement du rythme de réalisation des pistes cyclables** (60 km / an au lieu de 30 km / an auparavant) pour atteindre 950 km fin 2019
- **Primes acquisition Vélo** à Assistance Electrique, vélos cargos ou familiaux et vélos pliants
- **Création d'une prime Air Bois** : 1 000 € pour remplacer son chauffage polluant 2 000 € pour les plus précaires
- Expérimentation de la **piétonisation de la presqu'île**
- **Doublement de l'enveloppe Ecorénov** : en passant de 30 M € à 60 M € pour lutter contre les passoires énergétiques
- Adoption d'une **stratégie « finance climat »** pour choisir et piloter nos investissements et nos projets selon leur impact écologique et social
- Adoption d'un **Schéma Directeur des Énergies** et d'un **Plan Climat métropolitain renforcé co-construit avec plus de 150 partenaires**, pour réduire nos émissions de CO₂ de 40%, de polluants de l'air de 70% et notre consommation d'énergie de 30%.
- Adoption pour la 1ère fois d'une **Stratégie Alimentaire partenariale** à l'échelle de la Métropole : « Stratégie alimentaire Métropolitaine » et préfiguration du « Plan Alimentation Territoriale de la Métropole de Lyon ».

GOUVERNANCE

Convaincu que le succès de notre Métropole ne peut passer que par une refonte de son système de gouvernance, j'ai souhaité dès mon arrivée à la tête de cette collectivité construire un nouveau modèle qui soit à la fois plus transparent et plus ouvert. C'est pourquoi, j'ai multiplié les échanges et les rencontres avec les communes, les agents et les habitants de tout notre territoire en initiant de nouvelles pratiques et instances de dialogue. J'ai ainsi réformé son fonctionnement pour tendre vers une nouvelle manière de faire, plus collaborative et plus participative, le « faire ensemble ».

Parmi les différentes actions que j'ai menées :

- Les **Belles Rencontres**,
- « **On s'y met tous** », la démarche de concertation du Plan Climat
- Le **Plan pauvreté** fait avec les acteurs sociaux du territoire,
- Le renforcement du **Conseil de Développement**,
- Etc.

Partie 2

Ce que nous a enseigné la crise sur le plan environnemental et démocratique

ENVIRONNEMENT

Depuis 3 mois, nous faisons face à une crise sanitaire, économique et sociale inédite qui impacte et impactera encore longtemps la vie de chacun d'entre nous.

La Métropole de Lyon se devait donc de réagir vite en apportant des réponses immédiates et efficaces pour éviter au maximum le choc social et économique brutal et sans précédent annoncé.

Et au-delà des mesures sociales et économiques que nous avons prises, nous avons aussi dû très vite trouver des solutions pour répondre à des problématiques liées à la qualité de vie de nos concitoyens.

Cette crise nous a ainsi montré les fragilités de notre système actuel : nous avons d'abord été confrontés à la question de l'accès à l'alimentation de qualité et à celle de l'écoulement des productions locales de nos agriculteurs. Nous avons aussi été confrontés à la question de l'accès à des espaces publics de proximité alors que nous devions rester confinés dans un périmètre d'un kilomètre autour de notre domicile. Puis ce fut la question des modes de transport alternatifs à la voiture et aux transports en commun : comment permettre aux habitants de se déplacer, en toute sécurité et dans le respect de toutes les consignes sanitaires ? Des questions environnementales directement liées à la santé de nos habitants, auxquelles la Métropole a su répondre immédiatement.

Les mesures prises pendant la crise :

Pour favoriser l'utilisation du vélo :

- 77 km de nouvelles pistes cyclables
- Ouverture des voies de bus aux vélos,
- Création de 3 000 arceaux vélos temporaires,
- Prime de 500 € pour l'achat d'un vélo à assistance électrique

Pour faciliter l'accès à une alimentation de qualité :

- Création d'une plateforme d'information et de mise en contact entre producteurs, distributeurs et consommateurs
- Mise en relation des producteurs locaux et de la grande distribution pour écouler les produits agricoles et permettre aux consommateurs d'avoir accès à la production locale
- Soutien aux épiceries sociales et solidaires avec une subvention de 22 000 € au GESRA pour l'achat de produits locaux auprès des agriculteurs du territoire. Au total 9 épiceries sociales et solidaires soutenues et 9 agriculteurs locaux mis en relation.

GOUVERNANCE

Cette crise n'aurait pu être surmontée sans le formidable investissement de professionnels, de personnes anonymes, d'associations, qui ont chaque jour contribué à faire vivre la solidarité, le vivre ensemble.

Ces personnes ont montré à la fois qu'elles savaient s'organiser, prendre des décisions, et agir. Elles nous ont interpellés, elles nous ont alertés, elles ont agi avec nous. Elles ont montré combien nous pouvions aussi compter sur elles et leur diagnostic pour apporter des solutions pour nos concitoyens.

J'ai ainsi très rapidement organisé à la fois le dialogue avec les élus au plus près des territoires, mais aussi le dialogue avec la société civile, les professionnels de terrain... Nous avons réfléchi avec eux aux façons de faire, aux solutions les plus efficaces. Nous avons d'abord travaillé sur les réponses immédiates, organisé ensuite avec eux le déconfinement et lancé une grande réflexion sur l'après Covid dans le cadre du Conseil Métropolitain de Relance.

Les mesures prises pendant la crise :

- **Accompagnement des initiatives solidaires** : par exemple « L'opération des couturières solidaires »
- Création du **Conseil d'Urgence Métropolitain**
- Rédaction d'un rapport pour préparer le déconfinement par Georges Képénékian
- Création du **Conseil Métropolitain de Relance**, etc.

Partie 3

Neuf propositions phares en complément d'un projet déjà riche

ENVIRONNEMENT

Demain nous allons connaître une profonde crise économique et sociale qu'il faut anticiper et accompagner de toute urgence. Pour autant, nous devons impérativement répondre en même temps au défi environnemental. Dès lors, il est impératif que notre action écologique soit ambitieuse, sans se faire au détriment des plus fragiles et de la relance économique. C'est pourquoi, nous proposons de nouvelles mesures complémentaires à celles de notre programme initial pour tendre vers une révolution écologique partagée et adaptée.

5 mesures clés pour accompagner la transition écologique

1/ UN VÉRITABLE « SERVICE PUBLIC DE L'ALIMENTATION DURABLE »

Pour faciliter l'accès de tous à une alimentation durable et de qualité nous organiserons en lien avec l'ensemble des acteurs des filières agro-alimentaires - la Chambre d'Agriculture, les producteurs, les consommateurs, les acteurs de la logistique et de la distribution - un véritable service public de l'alimentation avec :

Des halles de l'alimentation durable dans toutes les circonscriptions réunissant dans un même lieu :

- Un point de vente de produits locaux, de saison à des tarifs accessibles car sans intermédiaire.
- Une équipe dédiée à l'accompagnement du consommateur dans ses pratiques quotidiennes d'achat et de consommation pour tendre vers de nouvelles pratiques plus durables et plus vertueuses.
- Des cours de cuisine destinés aux jeunes et moins jeunes, avec le concours des restaurateurs et des chefs, pour partager des recettes à base de produits frais et de saison.
- Des professionnels spécifiquement dédiés au conseil des personnes en difficultés qui pourront notamment bénéficier du versement du chèque alimentation,
- Une cantine solidaire de quartier où l'on pourra manger le midi et le soir des repas simples, à prix coutant et de bonne qualité.

Une plateforme d'achat de produits locaux et de mise en relation directe entre les producteurs, les vendeurs et les habitants.

Pour permettre à tous les habitants de passer leurs commandes en produits locaux, de saison et bios auprès des producteurs locaux référencés. Ils pourront se faire livrer chez eux ou récupérer leurs produits, par exemple dans les halles de l'alimentation.

Un label « produits locaux du territoire métropolitain »

Pour permettre à tous les habitants d'identifier rapidement sur les marchés, dans les points de vente, dans les grandes surfaces les produits cultivés dans un rayon de 50 km sur notre territoire, avec des pratiques agricoles raisonnées (bio, agro-écologies, respect des animaux...) : fruits, légumes, pain, produits laitiers, viandes...

Un « chèque alimentation pour tous »

Pour permettre aux bénéficiaires des minima sociaux de recevoir tous les mois une aide de 50 € pour acquérir des produits bénéficiant du label « produits locaux du territoire métropolitain » : produits frais, locaux, de qualité, issus de l'agriculture raisonnée.

2/ OBJECTIF MÉTROPOLE RESPIRABLE !

Notre objectif est de réduire de 25 % les émissions de CO2 liées aux logements et de mettre fin à la précarité énergétique en isolant 200 000 logements d'ici 2030. Pour cela en complément de nos mesures transport :

- **Renforcement du dispositif ECORENO'V** : 40 millions d'€ seront dédiés chaque année à la plateforme ECORENO'V pour aider financièrement les propriétaires à isoler leur logement : 2 000 à 3 500 € /logement.
- **Prime air bois / prime air fuel** pour aider au remplacement des systèmes de chauffage polluants au bois et au fuel. L'objectif est d'atteindre le renouvellement chez 50 % des ménages sur le prochain mandat et 100% dans 10 ans ! La prime se montera à 1 000 € pour tous et 2 000 € pour les plus modestes.

3/ UN SERVICE TOUS MODES DE TRANSPORTS 100% MÉTROPOLITAIN

En complément du grand plan transport métropolitain déjà annoncé et pour faciliter davantage l'accès et l'usage des transports en commun, des transports à la demande et des modes doux comme le vélo ou la trottinette, nous ferons du SYTRAL l'opérateur commun de tous les transports métropolitains.

Avec une seule et même carte ou application, pour que l'utilisateur puisse avoir accès facilement aux transports en commun, à la voiture à la demande BlueLy, aux Vélo'V, aux navettes fluviales, au réseau ter-express, aux trottinettes, à l'auto-partage, etc. et passer de l'un à l'autre en toute simplicité.

4/ 3 AIDES FINANCIÈRES POUR ENCOURAGER LA PRATIQUE DU VÉLO

- **Une prime de 100 €** pour l'acquisition d'un vélo adulte (dans la limite de 50% du prix d'achat)
- **Une prime de 500 €** pour les particuliers pour l'achat d'un vélo à assistance électrique ou d'un vélo-cargo (dans la limite de 50 % du prix d'achat)
- **Une prime de 500 €** pour les artisans, les commerçants et les associations pour l'achat d'un triporteur électrique (dans la limite de 50 % du prix d'achat)

5/ DES « HALTES FRAÎCHEUR » POUR MIEUX PROFITER DES ESPACES PUBLICS EN ÉTÉ

- **Création de 150 haltes fraîcheur**, sur l'ensemble du territoire pour permettre aux habitants de se réapproprier l'espace public, mais aussi de respirer, de se rafraîchir et notamment durant ces épisodes caniculaires.
- **Avec des aménagements comme des ombrières, des arbres de grande taille et des espaces végétalisés, des fontaines, brumisateurs** (en circuits-fermés), jeux d'eau (en circuit fermé, pour les enfants). Et pour rendre la halte encore plus agréable, nous proposerons également des ateliers, des animations, etc.

GOUVERNANCE

Les initiatives citoyennes, associatives et solidaires qui ont émergé durant cette crise ont démontré combien nos habitants veulent s'impliquer dans la vie de la Cité et combien leurs initiatives sont précieuses. Cette nouvelle manière de faire, plus participative et collaborative, était déjà au cœur de notre premier projet. Nous compléterons nos propositions en ce sens pour que nos habitants deviennent les acteurs du changement de la vie de notre Métropole.

4 mesures clés pour une transition démocratique

1/ Création d'un budget participatif

À hauteur de 35 millions d'€ par an, ce qui représente 5% du budget d'investissement métropolitain. Il permettra de financer des projets qui auront été directement proposés et décidés par les habitants de notre territoire.

▪ Mise en place des délibérations d'initiative citoyenne

Avec un minimum de 50 000 signatures, les habitants de la Métropole pourront faire inscrire à l'ordre du jour du Conseil Métropolitain un sujet d'intérêt général qui relève des compétences de la Métropole afin que les élus en débattent et se positionnent dessus en séance publique.

▪ Création de la « convention citoyenne métropolitaine pour les générations futures »

qui réunira 300 citoyens tirés au sort et des représentants qualifiés de la société civile. Ils seront chargés de faire, par exemple, des propositions sur l'évolution de notre schéma de déplacement ou sur l'adaptation de notre métropole à la canicule. Ce travail sera réalisé dans une logique de justice sociale et de transition écologique. Cette convention pourra se décliner si nécessaire par bassin de vie afin de répondre à des réalités plus spécifiques d'un territoire.

▪ **Création d'un référendum citoyen** : il s'agira une à deux fois par an, à travers une grande consultation citoyenne, d'interroger directement les habitants de la Métropole sur l'opportunité de réaliser ou non tel projet métropolitain.